



ANR Saint-Simonism18-21 : le saint-simonisme, une utopie innovante à revisiter



Michel Bellet : Professeur à l'Université Jean Monnet de Saint Etienne, membre de l'Axe Théorie des jeux, choix collectifs et marchés.

RÉFÉRENCES

Thèse de Adrien Lutz : « A chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres ». Essai sur la justice sociale saint-simonienne.

Site ANR : <https://stsimonism.hypotheses.org/>

Cette ANR générique, obtenue en octobre 2015, est gérée par le laboratoire GATE Lyon Saint-Etienne (coordonnateur M. Bellet), avec ses cinq partenaires (4 UMR : GATE Lyon Saint-Etienne, LATTIS Ecole des Ponts, IHRIM, Triangle) et l'Ecole Française d'Oxford. Le titre en est : « le saint-simonisme, une utopie innovante à revisiter » ; l'acronyme 18-21 indique clairement la volonté de donner son historicité à une pensée qui est née au carrefour du XVIII^{ème} et du XX^{ème} siècle, mais qui intéresse le XXI^{ème} siècle. Et de le faire dans un cadre pluridisciplinaire dans lequel les économistes tiennent toute leur place.

Rappelons tout d'abord qui sont les saint-simoniens. On peut dire que Saint-Simon (1760-1825) lui-même a été le symbole du passage entre le monde du XVIII^{ème} et celui du XIX^{ème} siècle. Noble, combattant pour la jeune Amérique, abandonnant son titre à la révolution, emprisonné un temps, spéculateur de biens nationaux, puis appauvri, il parcourt les temps bouleversés du Directoire, de l'Empire, de la Restauration, des Cent-Jours, puis du retour des Bourbons, avec une masse d'écrits. Ses continuateurs saint-simoniens (Chevalier, Pereire, Enfantin...) sont surtout connus pour avoir joué un rôle majeur dans l'industrialisation française, de la fin des années 1820 au Second Empire. On peut dire que ce groupe, un temps unifié, sur les traces de Saint-Simon, a saisi sans aucun doute comme aucun autre la mutation d'une société marchande vers une société industrielle (au sens de Braudel). Il a anticipé les formes diverses qu'allaient prendre notre société et notre économie, et des économistes comme Stuart Mill, Hayek, Marx, Walras, Marshall, Mason, Eucken, Sraffa... vont, à des titres divers, lui reconnaître cette qualité, même si cela demeure encore peu connu dans notre discipline. En défendant une société à caractère totalement industriel, organisé autour d'un transfert des capacités de produire vers les travailleurs (capitalistes actifs tout autant

que journaliers et artisans), face aux oisifs (inactifs), les saint-simoniens fournissent une sorte de modèle synthétique abstrait d'une économie industrielle : essence d'une logique productive absorbant les fins et moyens d'une société, y compris le politique ; traduction d'un modèle managérial d'organisation d'entreprise moderne au sein même de l'organisation d'ensemble des rapports humains ; anticipation d'une logique technocratique, voire même autoritaire, issue du pouvoir des élites ; système hiérarchique efficient lié à la capacité (productive) de chacun, et donc sensé être compatible avec une méritocratie républicaine ; intégration productive de tous les travailleurs (y compris les prolétaires) dans un atelier social général, comme sociétaires, et baisse progressive de pouvoir de ceux qui détiennent des rentes (loyers, intérêts) ; appel à un système généralisé et centralisé de crédit comme réseau d'opportunités pour une mise en rapport entre travailleurs et outils de production ; modification de l'organisation de la propriété, de l'héritage, du système de concurrence dite illimitée, liée à un socialisme dit utopique... Les clefs d'entrées sont donc nombreuses, et ont troublé les économistes, à la différence des lectures sociologiques (Durkheim, Mauss...), philosophiques, politiques ou littéraires (Heine, W. Benjamin, I. Berlin...) qui ont vite repéré les lignes créatrices et dévastatrices du (ou des) saint-simonisme(s).

C'est donc à ce titre de condensé d'une économie industrielle conçue comme société totale que le saint-simonisme nous intéresse aujourd'hui. Prenons quelques points d'appui qui peuvent intéresser la recherche de notre laboratoire, dans la ligne que nous défendons, à savoir une histoire des idées en connexion avec les axes théoriques qui y sont travaillés. Les saint-simoniens tentent de mettre au point un critère de justice conforme au rôle central de la production : « à chacun selon sa capacité, à chacun selon ses œuvres».

— Cette lignée de lutte productive contre la rente va, de son côté aussi, jouer un rôle majeur en économie jusqu'à aujourd'hui. —



« There is scarcely a thinker of any importance, in France, at the present moment, who is largely indebted to St. Simonism... »

J.-S. Mill, *Examiner*, 1834

« ... And if you are thinking of the history of socialism –not the influence of socialism, but the history of socialist theory- I have really no doubt at all that, Marx apart, Saint-Simon, and especially his disciples, were the most intellectually interesting and, I think, influentially the most important thinkers »

L. Robbins, 1981

Cette formule qui a fait florès sous des formes diverses, parfois mythifiées (de Blanc à Marx, à Walras...) jusqu'à aujourd'hui, signifie précisément que les instruments de production doivent être alloués selon un critère de capacité productive, et non au hasard de la naissance ou de la hiérarchie sociale acquise ; et que la rémunération (matérielle et immatérielle) est dépendante d'une sorte de productivité dont le contenu reste mal défini, dans ce premier tiers du XIX^{ème} siècle. Cette formule de justice et ce critère sont applicables à tout le monde situé dans un âge productif (y compris les femmes). Elles ont donc une prétention universelle, qui situe les saint-simoniens dans l'ouverture de ce qu'on appellera plus tard « justice sociale » comme forme moderne de justice distributive. En philosophie politique et en économie de la justice, la logique de ce critère interroge, au-delà du contexte historique qui l'a fait naître : peut-il d'abord être rigoureusement formulé et modélisé ? la référence aux « capacités » a-t-elle un rapport avec les « capabilities » de Sen ? De

la même manière, une interrogation précise sur la notion de propriété chez les saint-simoniens fait exploser les cadres de lecture courants. En effet, on peut montrer que les saint-simoniens défendent des réformes profondes de la propriété (ils seront accusés de défendre la « communauté des biens » et la « communauté des femmes » !). Mais ces réformes sont fondées sur une volonté de mise en rapport entre travailleurs et instruments de production (capital, terre, financement) qui ne repose en rien sur une théorie du droit naturel de propriété, ou sur une théorie du contrat social (à la différence des dominantes absolues de l'époque), ou même sur une théorie de la loi fondatrice à la Bentham. En effet, il n'existe pas au sens strict de droit de propriété chez les saint-simoniens ; il n'existe qu'une « propriété fonction », liée à une approche dynamique de physiologie sociale. Aucun présupposé naturaliste ou essentialiste donc : ce qui compte c'est la mise en relation entre travailleur (au sens large défini plus haut) et moyens de produire (physique, intellectuel,

moral). Donc la propriété privée peut être adaptée, ou bien une propriété sociale, ou un faisceau de droits (comme un droit d'usage). On retrouve là une vision plus proche des débats actuels sur les « biens communs », bien au-delà des catégories de propriété privée, collective, étatique... La caractéristique avancée pour l'organisation productive et sociale, c'est donc la fluidité : une fluidité passant par l'accès aux moyens de produire, non limitée à celle du marché. Alors même que l'expression « exploitation de l'homme par l'homme » a été créée par eux, les saint-simoniens ne se fondent pas sur une théorie de l'exploitation au sens marxiste : ils défendent une théorie de la fluidité productive qui parvienne à réduire progressivement au minimum les rentes acquises par des positions non liées au critère de justice et d'efficacité capacitaire, dans un cadre de collaboration productive. Cette lignée de lutte productive contre la rente va, de son côté aussi, jouer un rôle majeur en économie jusqu'à aujourd'hui.